

DIMANCHE 14 JUILLET 2019 : 15^e DTO/C
Dt 30, 10-14 ; Ps 18 ; Col 1, 15-20 ; Lc 10, 25-37

L'écoute et la mise en pratique de la parole de Dieu apparaissent dans les textes de ce 15^e dimanche du temps ordinaire. Pour pouvoir pratiquer, il faut d'abord écouter : « *Écoute la voix du Seigneur ton Dieu, en observant ses ordres et ses commandements inscrits dans ce livre de la Loi.* » Avec sa parole Dieu mène deux actions. De l'inscription de sa parole dans le livre de la Loi, Dieu passera à l'inscription de celle-ci dans le cœur de l'homme. Etant donné que la parole est désormais dans le cœur de l'homme, le Deutéronome dira : « *Reviens au Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme.* » Quand l'homme entend la parole de Dieu que l'on proclame, c'est Dieu lui-même qui est en train de l'inscrire dans son cœur. Alors la parole se fait proche de l'homme : « *Cette loi que je te prescris aujourd'hui n'est pas au-dessus de tes forces ni hors de ton atteinte.* » Le Deutéronome nous dévoile là où le Seigneur met sa Loi et dans quel but : « *Elle est tout près de toi, cette Parole, elle est dans ta bouche et dans ton cœur afin que tu la mettes en pratique.* » Si la parole est dans notre bouche, cela signifie qu'elle est déjà dans notre cœur. Alors nous pouvons la proclamer pour qu'elle reste dans le cœur de ceux qui l'entendent. Ceux-ci la transmettent à leur tour aux autres, car elle est faite pour être transmise.

La parole de Dieu procure beaucoup de bienfaits. Le psaume graduel fait son éloge : « *Ta parole, Seigneur, est vérité et ta loi, délivrance!* » Voici les fruits qui sont cueillis à partir d'elle : perfection, vie, sûreté, simplicité, droiture, réjouissance, limpidité, crainte, pureté, justice, équité, saveur. Elle pousse l'homme à se mettre en action. Face au docteur de la Loi qui lui pose une question pour savoir comment parvenir à la vie éternelle, Jésus lui demande à son tour : « *Que lis-tu ?* » Autrement dit : qu'est-ce que la parole recommande ? Le docteur de la loi donne la bonne réponse. Il a bien appris sa leçon : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même.* » Malgré le fait qu'il ait donné la réponse qui convienne, il ne sait pas qui est le prochain : « *Et qui donc est mon prochain ?* » Jésus part avec lui à la découverte du prochain, par la parabole du bon samaritain. Trois exemples sont donnés quant au secours qui devait être porté à l'homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho, et il qui tomba sur des bandits : un prêtre, un lévite, un samaritain. La leçon est tirée à partir du bon exemple. Le prochain, c'est « *celui qui a fait preuve de bonté envers lui.* »

Le prochain, c'est le samaritain. L'expression « *le bon samaritain* » est souvent utilisée dans diverses situations de la vie. En fait, le bon samaritain, c'est d'abord Jésus. C'est ensuite l'homme soucieux de l'imiter dans ses bonnes actions. Jésus n'abandonne jamais l'homme en difficulté. Les brigands ce sont les divers maux qui minent de nos jours la société, c'est la manifestation de l'esprit du mal sous ses multiples formes. Celui est roué de coup, c'est chacun d'entre nous. Le mal se présente sous plusieurs formes et nous fouette. Ainsi, nous sommes affaiblis et nous avons besoin de passants qui puissent nous secourir. Non seulement, nous sommes invités à nous dérober de l'esprit du mal, mais aussi, nous devons sauver ceux qui sont sous son emprise : « *Va,*

et toi aussi, fais de même. » Jésus voulait dire au docteur de la loi : Va et toi aussi imite-moi, comme ce samaritain a su m'imiter. La bonté vient de Dieu qui donne à l'homme de l'exercer. Comptant sur la force de Dieu dans le témoignage, nous lui avons adressé cette demande : « *Dieu qui montres aux égarés la lumière de ta vérité pour qu'ils puissent reprendre le bon chemin, donne à tous ceux qui se déclarent chrétiens de rejeter ce qui est indigne de ce nom, et de rechercher ce qui lui fait honneur.* » Personne ne peut surpasser le Christ en charité. Jésus a porté nos souffrances par pur amour, car il n'est pas celui qui nous a mis dans la situation de souffrances pour devoir se sacrifier pour nous comme s'il réparait sa propre faute : « *Il a voulu tout réconcilier par lui et pour lui, sur la terre et dans les cieux, en faisant la paix par le sang de sa croix.* »

Deux docteurs de la loi se rencontrent. L'un, c'est Jésus. L'autre, c'est celui qui pose la question à Jésus à propos de la vie éternelle. Jésus est le vrai docteur de la Loi : « *Il est le commencement, le premier-né d'entre les morts, puisqu'il devait avoir en tout la primauté.* » Si la loi comporte des règles juridiques, pour le chrétien, la loi, c'est une personne : Jésus. Il nous transmet la loi divine. Dieu n'apprend rien avec l'homme, c'est l'homme qui apprend toujours avec Dieu. Le docteur de la loi voulait montrer qu'il connaît, il voulait mettre Jésus à l'épreuve. Il répondait bien à ce que Jésus lui posait comme question à son tour, parce qu'il a lu cela dans la loi. Jésus a porté à la perfection ce qu'il connaissait de manière théorique. Le Christ a porté au grand jour le mystère de l'amour de Dieu : « *Dieu a voulu que dans le Christ toute chose ait son accomplissement total.* » Le Christ est Dieu et la manifestation même de Dieu : *Le Christ est l'image du Dieu invisible, le premier-né par rapport à toute créature, car c'est en lui que tout a été créé dans les cieux et sur la terre, les êtres visibles et les puissances invisibles : tout est créé par lui et pour lui. Il est avant tous les êtres, et tout subsiste en lui.* »

Nous venons d'écouter la parole de Dieu. Elle n'est pas hors de notre portée. Demandons au Seigneur de nous accorder la grâce de la mettre en pratique, pour pouvoir nous sauver les uns les autres des pesanteurs de ce vie, par l'exercice de la charité. Lui qui est la Charité par excellence, qui vit et règne pour les siècles des siècles. AMEN.

Abbé Olivier HIEN